

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mai 2021

DCM N° 21-05-27-13

Objet : Bilan à mi-parcours de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Metz.

Rapporteur: Mme MASSON-FRANZIL,

La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap.

Un nouveau dispositif réglementaire a été créé par l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à l'accessibilité des ERP permettant une programmation pragmatique de l'objectif de la Loi de 2015 : l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'Ad'AP de la Ville (2016-2024) a été validé par M. le Préfet le 18 novembre 2016. Ce dispositif prévoit des échéances de suivi des travaux dont un bilan à mi-parcours qui doit être transmis aux services de l'Etat, concernant Metz, en 2021.

Cette échéance est l'occasion de faire le point des travaux réalisés, d'actualiser le calendrier prévisionnel de mise en accessibilité, de mettre à jour le patrimoine des ERP et IOP, de réévaluer le budget nécessaire à la mise en accessibilité et d'actualiser la programmation des travaux jusqu'en 2024.

Les éléments constitutifs du bilan à mi-parcours de l'Ad'AP de Metz attendus de l'Etat sont les suivants :

- Bilan à mi-parcours du dispositif Ad'AP (formulaire en ligne),
- CERFA N° 15 850 : demande de modification d'un Ad'AP approuvé,
- Tableau global bilan/état d'avancement de l'Ad'AP,
- Eléments financiers,
- Délibération du Conseil Municipal s'y rapportant.

Pour la réalisation du bilan à mi-parcours de la Ville, les informations communiquées ont été arrêtées à la date du 31 décembre 2020.

L'Ad'AP initial comptabilisait 288 ERP et 114 IOP pour un montant de travaux de mise en accessibilité des ERP estimés à 14 293 590 € sur 9 ans.

Aujourd'hui, 281 ERP et 135 IOP sont recensés. 127 ERP bénéficient d'une attestation d'accessibilité et le calendrier prévisionnel de mise en accessibilité a été globalement respecté. 7 101 716 € ont déjà été investis (2016/2021) et 7 392 802 € seront nécessaires pour

finir la mise en accessibilité des ERP. En 2020, les IOP ont fait l'objet d'un diagnostic accessibilité. Le montant prévisionnel des travaux a été estimé à 6 307 685 €.

Par conséquent, le montant total des travaux de mise en accessibilité de l'Ad'AP de la Ville de Metz s'élève à 20 802 203 €, dont 13 700 487 € seront à investir d'ici la fin de la programmation.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui donnait 10 ans aux établissements recevant du public pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap,

VU l'Ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées,

VU la promulgation le 5 août 2015 de la Loi n°2015-988 ratifiant l'Ordonnance n°2014-1090 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 29 septembre 2016 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Metz,

VU l'avis favorable de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité et l'Arrêté du Préfet en date du 18 novembre 2016, stipulant que l'Agenda d'Accessibilité Programmée demandé par la Ville de Metz est accordé,

CONSIDERANT le principe fondamental de l'accès à tout pour tous et la volonté de la Municipalité d'agir pour faire de Metz une ville accessible,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le bilan à mi-parcours de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Metz, le nouveau calendrier prévisionnel de mise en accessibilité de ses établissements recevant du public et installations ouvertes au public, ainsi que les moyens financiers nécessaires correspondants.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer auprès des services de l'Etat l'ensemble des éléments constitutifs du bilan à mi-parcours et modifications de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Metz.

Service à l'origine de la DCM : Mission Ville pour tous, seniors, santé et handicap Commissions : Commission Cohésion Sociale Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes
--

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER, Maire de Metz , Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
--

date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 49 Absents : 6 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20210527-116620-DE-1-1

N° de l'acte : 116620

Délibération rendue exécutoire le 2 juin 2021
après affichage et transmission au contrôle de légalité.
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
et par délégation :

Metz le,

LISTE SCRUTIN PUBLIC

	Nom	Prénom	P	C	A	Procuration
1	AGAMENNONE	Béatrice	X			
2	ARNOLD	Patricia	X			
3	AUDOUY	Caroline	X			
4	BOHR	Timothée	X			
5	BORI	Danielle	X			
6	BOUVET	Xavier	X			
7	BURGY	Rachel	X			
8	BURHAN	Ferit	X			
9	CHANGARNIER	Stéphanie	X			
10	COLIN-OESTERLÉ	Nathalie	X			
11	DAP	Laurent	X			
12	DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	X			
13	FISZON	Eric	X			
14	FRIOT	Corinne	X			
15	FRITSCH-RENARD	Anne	X			
16	GROLET	Françoise	X			
17	GROSDIDIER	François	X			
18	GUERMITI	Hanifa	X			
19	HO	Chanthy	X			
20	HUSSON	Julien	X			
21	KHALIFÉ	Khalifé	X			
22	LALOUX	Grégoire	X			
23	LAURENT	Pierre	X			
24	LAVEAU-ZIMMERLÉ	Amandine	X			
25	LUCAS	Eric	X			
26	LUX	Isabelle	X			
27	MALASSÉ	Henri	X			
28	MARCHETTI	Denis	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
29	MARX	Sébastien	X			
30	MASSON-FRANZIL	Yvette	X			
31	MEHALIL	Mammar	X			
32	MOLÉ-TER VER	Laurence	X			
33	NGO KALDJOP	Gertrude	X			
34	NICOLAS	Jean-Marie	X			
35	NICOLAS	Martine	X			
36	NIEL	Hervé	X			Procuration à M. Julien HUSSON
37	PICARD	Charlotte	X			
38	PITTI	Raphaël	X			Procuration à Mme Béatrice AGAMENNONE
39	REISS	Guy	X			Procuration à M. le Maire
40	ROQUES	Jérémy	X			
41	SCHLOSSER	Pauline	X			
42	SCHNEIDER	Jacqueline	X			
43	SCIAMANNA	Marc	X			
44	STAUDT	Bernard	X			
45	STEMART	Anne	X			
46	TAFFNER	Blaise	X			
47	TAHRI	Bouabdellah	X			
48	THIL	Patrick	X			
49	TOCHET	Nicolas	X			
50	TRAN	Doan	X			
51	VERRONNEAU	Marina	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
52	VIALLAT	Isabelle	X			
53	VICK	Julien	X			Procuration à Mme Anne FRITSCH-RENARD
54	VOINÇON	Marie Claude	X			
55	VORMS	Michel	X			

Point n° : 13

Objet : Bilan à mi-parcours de l'Agenda
d'Accessibilité Programmée de la Ville de
Metz

Conseil Municipal du :
27/05/2021

SCRUTIN PUBLIC par :

Appel nominal des membres
du CONSEIL MUNICIPAL :